

A retenir

La flavescence dorée et son vecteur	Des adultes de cicadelles sont observés. Des symptômes sont visibles au vignoble.
Mildiou	Progression souvent stabilisée sur grappes. Nouveaux symptômes sur jeunes feuilles.
Eudémis	Le vol de 3^{ème} génération se poursuit.
Oïdium	La situation se stabilise.

PLUVIOMETRIE

Vignoble régional

Tableau des hauteurs de pluies du 30 juillet au 05 août

		30-juil.	31-juil.	1-août	2-août	3-août	4-août	5-août	CUMUL HEBDO
Pyrénées-Orientales	ESTAGEL	0	0	0	0	0	0	0	0
	LAROQUE DES ALBERES	0	0	0	0	0	0	0	0
	PIA	0	0	0	0	0	0	0	0
Aude	ALAIGNE	0	0	0	0	0	0	0	0
	LEZIGNAN	0	0	0	0	0	0	0	0
	NARBONNE	0	0	0	0	0	0	0	0
Hérault	POUZOLLES	0	0	0	0	0	1,0	1,6	2,6
	PUISSERGUIER	0	0	0	0	0	0	0	0
	VALFLAUNES	0	0	1,8	0	0	0,7	0,9	3,4
Gard	CHUSCLAN	0	0	2,0	0	0	0	0	2,0
	SAINT GILLES	0	0	0	0	0	0	0	0
	VILLEVIEILLE	0	0	0	0	0	0	0,5	0,5

Directeur de publication

Denis Carretier
Président de la
Chambre
Régionale d'Agriculture
Occitanie
BP 22107
31321
CastanetTolosan
05.61.75.26.00

Comité de validation

Nadine Bals, Laure
Bérard-Delay, Fabrice
Guillois,
Emilie Teyssot,
Laure Lagarrigue,
Christel Chevrier

Crédit photos

Groupe Chambre,
Groupe Guide des
Vignobles Rhône-
Méditerranée

Action pilotée par le
ministère chargé de
l'agriculture, avec l'appui
financier de l'Office
national de l'eau et des
milieux aquatiques, par
les crédits issus de la
redevance pour
pollutions diffuses
à

STADES PHENOLOGIQUES

Vignoble régional

Dans les parcelles observées, les stades phénologiques varient de « début véraison » (stade 35 ou BBCH 81) dans les secteurs tardifs et/ou parcelles tardives à « fin véraison » (stade 37 ou BBCH 89) pour les cépages et/ou les situations précoces.

Les stades phénologiques les plus rencontrés varient de mi-véraison (stade M ou 36 ou BBCH 85) à « fin véraison » (stade 37 ou BBCH 89).



Début véraison
(stade 35 ou BBCH 81)

FLAVESCENCE DOREE ET SON VECTEUR

Vignoble régional

Des adultes (forme ailée) de cicadelles vectrices de la flavescence dorée, *Scaphoideus titanus*, sont toujours observés.

Des symptômes de la maladie sont visibles au vignoble.

Les caractéristiques de l'expression de la maladie sont :

- la décoloration du feuillage (rougissement pour les cépages rouges, jaunissement pour les cépages blancs) plus ou moins bien délimitée par les nervures. Les feuilles deviennent « cassantes » et s'enroulent en fonction des cépages,
- le dessèchement des rafles avec des inflorescences avortées ou des baies partiellement ou totalement flétries qui peuvent aller jusqu'à la chute complète des grappes,
- l'aoûtement absent ou partiel, aspect caoutchouteux des sarments, qui donne un port « retombant » à la souche atteinte.

Ces dégâts sont observés jusqu'à la chute des feuilles.



Evaluation du risque

Dès à présent, il est primordial de repérer et de marquer les souches atteintes pour les arracher le plus tôt possible.

TORDEUSES DE LA GRAPPE

Eudémis

Aude

Les dégâts de l'attaque tardive de fin de la 2^{ème} génération sont encore observables à ce jour.

Le vol de 3^{ème} génération a commencé de manière hétérogène fin de semaine dernière pour l'ensemble du département, avec un pic général du vol ce week-end et ce début de semaine. Les prises sont parfois très conséquentes (cinquantaine de papillons/jour/piège) en fonction des secteurs.

Des pontes viables sont observées sur l'ensemble du département, avec des seuils de nuisibilité parfois atteints sur des parcelles sensibles et/ou précoces.



Gard

Le vol de 3^{ème} génération se poursuit. Les captures sont irrégulières selon les secteurs. Les éclosions se généralisent, des perforations de larves sont observées notamment dans la vallée du Rhône et en Costières. Des pontes en évolution et au stade tête noire sont majoritairement observées.

Hérault

Le vol de la 3^{ème} génération se poursuit. Les captures sont parfois en forte augmentation. Des pontes fraîches, en évolution et des têtes noires sont observées en zones précoces et moyennes. Les dépôts peuvent être très importants (jusqu'à 322 pontes viables sur 100 grappes observées). Les 1^{ères} éclosions et perforations de 3^{ème} génération sont notées en zones précoces.

Des pontes fraîches et en évolution sont visibles en zones tardives, avec dans certaines parcelles, des dépôts importants (jusqu'à 224 pontes viables sur 100 grappes observées).

Pyrénées-Orientales

Le vol de 3^{ème} génération est en cours dans les secteurs précoces et moyens. Les 1^{ers} dépôts de pontes sont en cours sur le secteur de la Haute Vallée de l'Agly, du Bas Conflent et des Fenouillèdes Vallée. Ils continuent sur les secteurs de la Plaine Nord et Sud Tech, du Cru Banyuls, des Aspres 1^{ers} coteaux et de la Moyenne Vallée de l'Agly. Le niveau de population peut être important selon les parcelles.

Evaluation du risque

Surveiller les dépôts de ponte, le seuil de nuisibilité est de 5 à 10 pontes pour 100 grappes.

Cryptoblabes gnidiella

Gard

Des captures constantes sont toujours notées dans les pièges ; on observe également la présence de nombreuses chenilles au niveau de la zone fructifère, en particulier dans le sud du département. Quelques cas de pourriture acide sont observés suite à ces attaques.

Hérault

Aucune capture n'est réalisée dans les pièges.

Pyrénées-Orientales

Des papillons sont observés dans quelques pièges du réseau d'observation départemental. Les chenilles sont également présentes avec des 1^{ers} dégâts sur grappes.



Eulia

Aude et Hérault

Des captures sont notées.

MILDIOU

Aude

Pas de développement observé sur les vieilles feuilles mais forte présence de taches encore sporulantes sur les nouvelles pousses et entre-cœurs.

Les symptômes de « mosaïque » sont observables sur l'ensemble du département.

Sur grappes, plus aucun développement de la maladie à ce jour, en raison de la perte de sensibilité post-véraison.

En revanche, les dégâts sont facilement observables : les estimations de perte de récolte sont revues à la hausse dans plusieurs zones du département.



Gard

Cette semaine encore, de nouvelles taches sur jeunes feuilles sont observables.

Sur grappes, la progression des symptômes de type « rot brun » est faible à nulle.

Hérault

Quelques nouveaux symptômes sur jeunes feuilles et entre cœurs (taches fraîches parfois fructifiées) sont observés, les plantiers sont aussi concernés par la maladie.

La présence des symptômes sur grappes « faciès rot brun » est souvent stabilisée dans la majorité des parcelles.

Le mildiou mosaïque est toujours visible et parfois fructifié.

Pyrénées-Orientales

Le mildiou est toujours présent sur feuilles sous forme de taches plus ou moins sèches et mildiou mosaïque. Les fortes chaleurs et le manque de pluies et d'humidité sont défavorables au développement du champignon et sèchent les taches qui sont cependant prêtes à resporuler à la moindre humidité.

Les humidités matinales favorisent la sortie de nouvelles sorties de mildiou mosaïque et sa sporulation sur tous les secteurs.

Evaluation du risque

La période de sensibilité des grappes est encore en cours dans certaines situations.

La fin de sensibilité de la grappe au rot brun est atteinte quand toutes les baies sont vérées. Toutefois, si le risque d'attaque sur grappes devient nul, il n'en est pas de même pour le feuillage.

Les plantiers sont particulièrement vulnérables aux défoliations.

OIDIUM

Vignoble régional

Situation stabilisée.

Aude

Sur grappes ou sur feuilles, aucune évolution significative n'est n'observée. Sauf quelques rares exceptions, la situation est stable.

Gard

La maladie est toujours observée dans quelques parcelles. Pas d'évolution notée cette semaine.

Hérault

Globalement, la situation se stabilise.

Toutefois, dans certaines situations fortement atteintes en cours de véraison, la maladie continue d'évoluer sur feuilles (dont des plantiers) et sur grappes. Des éclatements de baies sont visibles.

Pyrénées-Orientales

Dans les secteurs précoces et moyens, la véraison a stoppé le développement du champignon. Cependant dans les parcelles où il est présent, son évolution sur grappes se poursuit et reste ponctuellement très importante, facilement visible et ce jusqu'à la véraison complète des grappes.

Les dégâts sont observables plus facilement sur grappes avec des intensités parfois très élevées.

Sur feuilles, l'oïdium est toujours actif avec une évolution ralentie par les fortes chaleurs.

Evaluation du risque

Après le stade fermeture de la grappe, la sensibilité décroît pour devenir nulle à la véraison complète.

Les observations sont à poursuivre dans les plantiers notamment.

BLACK ROT

Vignoble régional

Pas de nouveau symptôme.



Gard

A ce jour, aucun symptôme n'est observé dans la zone touchée par l'orage du 20 juillet (triangle Anduze – Alès – Maruejols-lès-Gardons).

Hérault

Aucun nouveau symptôme n'est observé. La situation est stable.

Evaluation du risque

Continuer à surveiller les parcelles à historique notamment.

POURRITURE GRISE

Vignoble régional

Mesures prophylactiques

Favoriser les mesures réduisant les entassements de végétation (ébourgeonnage, effeuillage, palissage...), elles diminuent la durée d'humectation et aèrent les grappes.

Aude

Pas de symptôme sur feuilles.

Pas d'évolution notable, de très rares symptômes sur grappes sont observés en toutes zones, sur parcelles fortement touchées par les tordeuses de la grappe de 2^{ème} génération.

Hérault

Des symptômes de *Botrytis cinerea* sont observés sur grappes (« bouchons » ou baies isolées) dans certaines parcelles du Minervois, des Hauts Coteaux, du Biterrois, de la Basse Vallée de l'Hérault et du Nord Montpelliérais.

Ils sont essentiellement liés à des perforations de tordeuses de la grappe mais aussi à des éclatements de baies (grêle, oïdium, excès de vigueur...).

Les fréquences maximales observées peuvent atteindre 20 %.

Evaluation du risque

Surveiller l'apparition de symptômes sur grappes.

POURRITURE ACIDE

Hérault

Des symptômes sont observés dans de rares parcelles des Hauts Coteaux, du Biterrois et de la Moyenne Vallée de l'Hérault.

Evaluation du risque

Surveiller l'apparition de symptômes sur grappes.

Aspergillus carbonarius

Hérault

Des symptômes sont observés dans certaines parcelles, notamment sur cépages blancs, des Hauts Coteaux, du Biterrois, des Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault.

Evaluation du risque

Surveiller l'apparition de symptômes sur grappes.

CICADELLE VERTE

Vignoble régional

Des larves sont observées. Le seuil de nuisibilité de 200 larves pour 100 feuilles est loin d'être atteint.

Des symptômes sont localement visibles.

Evaluation du risque

Le seuil de nuisibilité est de 200 larves pour 100 feuilles observées.

MALADIES DU BOIS

Vignoble régional

Des symptômes de Black-Dead-Arm et d'esca sont visibles.

Les 2 formes (lente et apoplectique) sont observées.

Leur fréquence est en augmentation.

METCALFA PRUINOSA

Aude et Gard

La présence de la cicadelle pruinieuse est localement observée sans dégât notable.

Hérault

La cicadelle pruinieuse est observée dans la Basse Vallée de l'Hérault sans dégât notable. La présence de miellat est visible.

ACARIENS

Hérault

Dans les parcelles de référence, une prédominance d'acariens utiles (typhlodromes) est observée. Très localement, le seuil de nuisibilité de 30 % de feuilles occupées par au moins 1 forme mobile d'acarien nuisible est dépassé.

Quelques symptômes sur feuilles sont notés dans certaines parcelles.

Evaluation du risque

Le seuil de nuisibilité à cette période est de 30 % de feuilles occupées par au moins une forme mobile d'acarien nuisible en l'absence d'acarien utile.

COCHENILLES

Hérault et Pyrénées-Orientales

Des cochenilles sont observées au vignoble. Les souches concernées peuvent présenter du miellat dans la zone fructifère.

ACCIDENT CLIMATIQUE

Grêle

Hérault

Plusieurs épisodes de grêle ont touché le vignoble, les dégâts sont variables :

- le 01 août dans le Nord Montpelliérais : dans les communes de Brissac, Mas de Londres, Saint Martin de Londres, Saint André de Buèges, Saint Jean de Buèges...
- le 05 août dans la Basse Vallée de l'Hérault : dans les communes d'Abeilhan et d'Alignan du Vent.

Des dégâts significatifs et dommageables (défoliations et pertes de récolte) sont observés dans certaines parcelles.

CANICULE

Pyrénées-Orientales

De nombreuses parcelles présentent des feuilles jaunes ou grillées et des défoliations au niveau de la zone fructifère. Ceci est la conséquence des températures très élevées de ces derniers jours (phénomène accentué par des nuits exceptionnellement chaudes).

Les défoliations peuvent être d'ores et déjà très importantes dans certaines parcelles. Les plantiers sont également très touchés.

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles »

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliquer dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux.**
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoides et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoides en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

[Pour en savoir plus](#) : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiologie des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture et élaboré sur la base des observations réalisées par les Chambres d'agriculture de l'Hérault, du Gard, de l'Aude, des Pyrénées-Orientales, ADVAH, Cave d'Ouveillan, Dubreucq, Civam bio, CAPL, Ets Perret, Ets Péris, JEEM, Ets Touchat, Fredon LR, IFV.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.